

## Fiche de poste

# Hôte / Hôtesse d'accueil

## Missions

**Accueillir les visiteurs et les renseigner sur le MuséoParc Alésia. Assurer les activités accueil, billetterie, librairie-boutique ainsi que les autres tâches inhérentes au service des publics.**

## Positionnement hiérarchique

- Sous l'autorité de la responsable du service Accueil-Billetterie-Librairie-Boutique.

## Activités principales

- Assurer l'accueil physique et téléphonique des visiteurs ainsi que l'accessibilité aux espaces
- Renseigner et promouvoir les différents espaces et services disponibles : parcours de visite, centre de documentation, restaurant, boutique...
- Orienter et informer les visiteurs dans les espaces accessibles au public : atrium, parcours de visite du musée, site des vestiges gallo-romains...
- Renseigner et promouvoir les activités touristiques et culturelles du territoire
- Effectuer l'ouverture et la fermeture de l'accueil, billetterie, librairie-boutique des deux sites (musée et vestiges)
- Effectuer les opérations de billetterie : encaissements, délivrance des billets d'entrée, réalisation des opérations de caisse de début et fin de poste
- Librairie-boutique : implanter et valoriser les produits, conseiller à la vente, encaisser les ventes
- Participer au contrôle des billets d'entrée
- Appliquer les mesures d'hygiène et de propreté au sein des locaux
- Assurer l'entretien courant des espaces billetterie, librairie-boutique (ménage, rangement)

## Formation, compétences, expérience

- Bonne présentation et bonne élocution
- Aisance relationnelle, courtoisie
- Pratique de langues étrangères : aisance à l'oral en anglais et / ou allemand
- Connaissance du territoire
- Aptitude à la transmission d'information
- Réactivité et aptitude au travail en équipe
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B

## Conditions d'exercice du poste

- Lieu de travail : MuséoParc Alésia à Alise-Sainte-Reine (21-Côte-d'Or, Bourgogne) composé du musée et du site des vestiges gallo-romains
- Poste à temps complet, base 35 heures hebdomadaires
- Travail pendant les vacances scolaires, week-ends, jours fériés et exceptionnellement certains soirs
- Forte activité en période estivale